

République Française
Arrondissement de NEUFCHATEAU
Département des Vosges
COMMUNE DE DARNEY
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 26 février 2021

Etaient présents : M. Yves DESVERNES - M. Jean Marc BOUSCHBACHER - M. Thibault HEINTZ - Mme Thérèse LALOGÉ - Mme Agnès JEANMICHEL – Mme Nicole DELAVILLE - M. Patrick ALBERTOLI - Mme Petra LAURAIN - M. Régis BELGERI - M. Pascal FERRARD - Mme Yasmine AKSU - M. Anthony SCHIARATURA

Excusées

Mme Coralie THOUVENOT pouvoir à M. T. HEINTZ
Mme Sylvie PALUMBO pouvoir à Mme Agnès JEANMICHEL

Absent :

M. Christophe DEMARQUE

Date de la convocation : 19 février 2021

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance

Approbation des derniers procès-verbaux

1 - SMIC : participation financière 2021

2 - Location : appartement mairie + garage

3 - Communauté de Communes : accord sur la participation financière des Communes aux investissements réalisés dans les écoles

4 - Vente parcelle cadastrée C n° 37 (*Collège*) au Conseil Départemental

5 - Amortissements : budgets eau et assainissement

Informations et questions diverses

Début du conseil : 20 h

Monsieur le maire demande d'ajouter à l'ordre du jour :

6 – Règlement de 2 factures sur l'exercice 2021 avant le vote du budget.

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER PROCÈS VERBAL

Après avoir pris connaissance du procès-verbal des séances des 29 janvier et 8 février 2021 Monsieur le Maire demande si les conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Aucune autre observation n'étant formulée, les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

1 - SMIC : participation financière 2021 (délibération n° 2021.02.26/01)

Monsieur le Maire indique que par sa délibération du 2 février le SMIC a fixé le mode de calcul de la participation de la commune pour l'année 2021, soit 620 €.

A l'unanimité, les conseillers, acceptent ce montant.

2 - LOCATION : appartement mairie et garage (délibération n° 2021.02.26/02)

L'appartement situé au 1^{er} étage du bâtiment mairie va être prochainement libéré.

Deux propositions de location nous sont parvenues. C'est un couple venant de Monthureux sur Saône qui a été retenu. Il va en prendre possession le 1er mars pour un loyer mensuel de 455 € et le garage de 30 € par mois à partir du 1^{er} avril.

Après discussion, le Conseil à l'unanimité, donne son accord.

3 – COMMUNAUTÉ DE COMMUNE : accord sur la participation financière des Communes aux investissements réalisés dans les écoles (délibération n° 2021.02.26/03)

Monsieur DESVERNES rappelle que les bâtiments des écoles maternelle et primaire restent la propriété de la commune bien que la compétence scolaire soit à charge de la COMCOM.

Monsieur ROUSSEL, Président indique qu'un fonds de concours afin de cofinancer certains investissements avec les communes d'implantation des écoles vient d'être mis en place. C'est pourquoi il a été jugé pertinent que les communes participent aux travaux d'investissement. Les projets de fonctionnement sont exclus du dispositif.

Les investissements concernés sont :

- ✓ les toitures
- ✓ Les murs
- ✓ Les façades
- ✓ Les fenêtres et les portes
- ✓ L'isolation
- ✓ L'assainissement
- ✓ Les cours de récréation
- ✓ Les parkings, cheminements et accès divers.

Avant le 31 décembre de chaque année la COM COM en collaboration avec les communes concernées proposera un programme annuel de travaux pour l'année n+1.

Le montant versé au titre du fonds de concours pourra être cumulé avec toute autre subvention publique, de l'Europe ; l'État, la Région, le Département ou tout autre organisme.

A chaque demande de fonds un courrier sera adressé à la commune avant tout commencement de travaux accompagné :

- de la présentation du projet et d'un descriptif des travaux ;
- d'un plan de financement prévisionnel (avec l'ensemble des subventions des partenaires financiers sollicités) ;
- d'une délibération du Conseil Communautaire portant demande d'un fonds de concours.

Au démarrage des travaux, la COM COM sollicitera la commune pour le versement d'un acompte de 30 % du montant prévisionnel.

Le Conseil, à l'Unanimité, accepte la proposition de convention.

4 – VENTE PARCELLE cadastrée C n° 37 (Collège) au Conseil Départemental (délibération n° 2021.02.26/04)

Monsieur le Maire indique que le terrain d'implantation de l'ancien collège cadastrée C n° 475 est devenu propriété du Département en 2020.

Les logements de fonction loués aux gendarmes sont situés sur la parcelle C n° 37. Celle-ci est propriété communale.

Dans un souci de cohérence foncière, le Département désire acquérir cette parcelle à l'euro symbolique.

A l'unanimité, les conseillers, acceptent cette proposition.

5 - AMORTISSEMENTS : budgets eau et assainissement

(délibération n° 2021.02.26/05)

Madame Agnès JEANMICHEL propose de fixer les durées d'amortissement pour les achats de 2020 ci-dessous :

Sur le budget eau

- 1 tablette Androïd : 3 ans
- 1 armoire dans le local de la station de traitement de l'eau : 1 an
- 1 antenne radio pour les nouveaux compteurs relevés à distance : 3 ans.
- Filtre à arsenic : 2 ans.

A l'unanimité, le Conseil, donne son accord.

6 - -- REGLEMENT DE DEUX FACTURES sur l'exercice 2021 avant le vote du budget

(délibération n° 2021.02.26/06 - délibération n° 2021.02.26/06.01)

Monsieur DESVERNES signale que deux factures de 2021 doivent être réglées avant le vote des budgets : il s'agit de :

- la note d'honoraires de Madame MERLE, géomètre qui est intervenue au lotissement l'hexagone pour les modifications parcellaires soit un montant de 1.140 € ;
- ainsi que celle de MOHO architecture concernant l'étude du permis d'aménagement, de construire et permis de démolir sur la restauration des anciens abattoirs pour 2880 € TTC, nécessaire au dossier de demande de subvention.

A l'unanimité, les membres du Conseil, acceptent ces votes de crédits anticipés.

Informations et questions diverses :

- Arrêté de subvention 40 % de la région pour la réhabilitation des anciens abattoirs ;
- La route forestière entre Darney et Belrupt dégradée bien que récemment refaite. Vu avec les intéressés, elle sera reprise ;
- Dégradation sur la grille d'une propriété privée lors des travaux rue de Grand Pré. Intervention faite auprès de l'entreprise ;
- Les élections départementales et régionales se dérouleront les 13 et 20 juin prochain. La commune est chargée de la mise sous enveloppes des professions de foi des candidats pour les 82 communes du canton. ;
- Un nouvel aménagement intérieur (vestiaires/sanitaires filles, au 1^{er} étage, vestiaire femme et bureau au RDC) va être réalisé dans le local des sapeurs pompiers. Le chauffage

jusqu'alors commun avec les ateliers municipaux va être séparé et devenir indépendant ;

- La direction des routes et du patrimoine nous informe que des travaux routiers vont être réalisés sur la RD n° 5 hors agglomération en direction d'Attigny ainsi qu'au carrefour giratoire n°5 de la RD 460, entrée de la ville ;
- Réunion de la commission finances le 12 mars à 20 heures (préparation des budgets primitifs 2021) ;
- l'ONF nous propose de reboiser des parcelles communales après étude des sols, nouvelles essences acclimatées, etc. A suivre ;
- une nouvelle famille syrienne est arrivée aux HLM rue du 8 mai.

travaux :

- changement de la porte principale au château le 2 février, la seconde sera posée à la fin du mois ;
- lundi 15 février : réception des travaux de la station d'épuration ;
- mercredi 10 février : pose des fenêtres dans le local archives et dans le bureau de Mme COLNET ;
- terrassement de l'ancien terrain de VTT derrière la mairie qui n'était plus utilisé et qui devenait dangereux.

Chenilles et chats errants :

- devis de "Geny Teridéal" pour lutter contre les chenilles processionnaires (nichoirs à mésange puis phéromones). Intervention impérative dernier délai 2^e semaine mars ;
- recensement des chats errants sur la commune : une quarantaine ;
- courrier de l'ASPA de BROUVELIEURES concernant les animaux errants déposés dans leurs locaux ;

Remerciements :

- félicitations de Mme ISAAC de DARNEY aux élus pour leur travail sur la commune ;
- de la légion vosgienne, AFN, MPT pour l'octroi de subventions et des travaux réalisés ;
- de M. et Mme ALBERTOLI Romain pour le bon déroulement de leur mariage et du baptême de leur fille ;

Divers

- samedi 13 février salle des fêtes réunion en vue de création d'une association par Monsieur Pascal THIELL ;
- réponse de SCIEBOIS pour traitement anti-glisser de la passerelle sur la Saône près des abattoirs ;
- pose de nouveaux luminaires à l'église par Thibault et Monsieur Côme ;
- 22/02 : copropriété Barbeline : 1^{ère} réunion ;
- courrier réponse à Mr Daussy et Intermarché à la Barbeline pour proposition d'achat de leurs locaux ;

- pour le fleurissement pose d'une cuve en cuivre au rond point de Darney à l'initiative d'employés communaux ;
- Décision de la DRAC pour la protection aux monuments historiques du fronton du groupe scolaire en visio le 18 mars à 16 h15 ;
- La seconde réunion de Monsieur Pascal THIELL du 6 mars est annulée ;
- nettoyage château : dernière phase des travaux d'aménagement du musée tchécoslovaque.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h

Darney, le 26 février 2021

Le Maire

Y. DESVERNES

